



Les lecteurs sont priés de prendre connaissance de la mise en garde concernant les déclarations prospectives à la fin du présent communiqué.

Une filiale de Great-West Lifeco prend en charge un important bloc de contrats de rentes immédiates au R.-U.

Winnipeg, le 14 février 2008 . . . Great-West Lifeco Inc. a annoncé aujourd'hui que Canada Life International Re Limited, l'une de ses filiales en propriété exclusive indirecte, active en Irlande dans le secteur de la réassurance, a conclu une entente avec la Standard Life Assurance Limited, un fournisseur de produits d'assurance-vie, de rentes et d'investissement établi au R.-U., qui la rend responsable, par la voie d'une convention de réassurance à caractère indemnitaire, d'un important bloc de contrats de rentes immédiates au R.-U. L'opération de réassurance se traduira par une hausse d'environ 13 milliards \$ CA du passif relatif aux titulaires de police, et par une hausse correspondante de l'actif.

La transaction est censée être rentable en 2008 et dans les années ultérieures.

« Nous sommes très satisfaits de la conclusion de cette transaction par Canada Life International Re, car elle met à profit la place que nous occupons dans les plus grands marchés d'Europe, et nous permet de poursuivre notre expansion sur ce continent », a déclaré M. Raymond L. McFeetors, président et chef de la direction de Lifeco.

Great-West Lifeco Inc. (TSX : GWO) est une société de portefeuille de services financiers qui détient des participations dans les secteurs de l'assurance-vie, de l'assurance-maladie, de l'épargne-retraite, de la gestion de placements et de la réassurance. La Société exerce ses activités au Canada, aux États-Unis, en Europe et en Asie par l'intermédiaire de La Great West, compagnie d'assurance-vie, de la London Life, Compagnie d'Assurance-Vie, de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie, de Great West Life & Annuity Insurance Company et de Putnam Investments, LLC. Great-West Lifeco et ses sociétés gèrent un actif d'environ 400 milliards de dollars, et sont membres du groupe de sociétés de la Corporation Financière Power.

Mise en garde concernant les déclarations prospectives

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives visant la Compagnie, ses activités commerciales, ses stratégies ainsi que sa performance et sa situation financières prévues. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comportent des termes comme « prévoir », « anticiper », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer » ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables. Par ailleurs, toute déclaration à l'égard de la performance financière future (y compris les recettes, le bénéfice ou les taux de croissance), des stratégies ou perspectives commerciales courantes ainsi que des mesures futures que pourrait prendre la Compagnie, y compris la déclaration faite par la Compagnie dans le présent communiqué selon laquelle elle s'attend à ce que l'acquisition du bloc de contrats de rentes immédiates au R.-U. soit rentable en 2008 et dans les années suivantes, constituent également des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à

l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la Compagnie, des facteurs économiques et le secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les industries des assurances et des fonds communs de placement. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux qui sont énoncés ou prévus dans les déclarations prospectives de la Compagnie en raison, mais sans s'y limiter, d'importants facteurs comme les chiffres de ventes, le revenu-primés, les honoraires, les dépenses, les résultats en matière de mortalité et de morbidité, les taux de déchéance des contrats, les taxes et les impôts, ainsi que les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés boursiers et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les changements au plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes et la capacité de la Compagnie d'effectuer des opérations stratégiques et d'intégrer les entreprises acquises. Le lecteur est prié de noter que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive, et que d'autres facteurs peuvent être énumérés dans d'autres documents déposés auprès des commissions des valeurs mobilières, y compris les facteurs mentionnés sous « Gestion du risque et pratiques relatives au contrôle » dans le Rapport de gestion de la Société, qu'il est possible de consulter, avec les autres documents déposés, sur le site www.sedar.com. Le lecteur est également incité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Sauf si la loi applicable l'exige expressément, la Compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Marlene Klassen, ARP
Vice-présidente adjointe, Service des communications
204 946-7705